



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2018-CC-07-088

**COMPTE-RENDU DE
L'UTILISATION DE LA
DELEGATION
D'ATTRIBUTIONS DU
BUREAU
COMMUNAUTAIRE ET DU
PRESIDENT**

**SEANCE
DU 4 JUILLET 2018**

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 25

votants : 31

**DATE DE CONVOCATION :
27 JUIN 2018**

**SECRETAIRE DE SEANCE :
Christel JAUNET**

L'an deux mille dix-huit, le mercredi quatre juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la Salle Polyvalente à Chamant, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du conseil municipal des communes de cette catégorie.

Siégeaient à l'assemblée :

- * Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur CLEREL Francis (Villers Saint Frambourg) suppléant de Monsieur NOCTON
- * Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur DE LA BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- * Monsieur DUBREUCQ-PERUS Bertrand (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- * Madame GAUVILLE-HERBET Cécile (Fleurines)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont en Halatte)
- * Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- * Monsieur LESAGE William (Chamant)
- * Madame LOZANO Michelle (Mont-L'Evêque)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- * Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- * Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaalis)
- * Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Pouvoirs :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse) à Monsieur Daniel FROMENT (Montlognon)
- * Madame BENOIST Magalie (Senlis) à Madame PRUVOST-BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève) à Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest) à Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Monsieur FLEURY Pierre (Senlis) à Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis) à Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)

Ne siégeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- * Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- * Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- * Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- * Monsieur DEROODE Jean-Louis (Senlis)

- * Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- * Monsieur FLEURY Pierre (Senlis)
- * Madame GORSE-CAILLOU Isabelle (Senlis)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- * Madame LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- * Madame LELEU DELVAL Isabelle (Fleurines)
- * Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- * Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- * Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- * Monsieur MENEZ Yves (Ognon)
- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- * Madame PALIN SAINTE AGATHE Martine (Senlis)
- * Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- * Monsieur ROBERT Marie-Christine (Senlis)
- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- * Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)

Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par le suppléant :

- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg) représenté par Monsieur CLEREL

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 25 présents, 23 absents et 6 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Le Président fait un compte-rendu des décisions du Président ou des délibérations du Bureau Communautaire prises en application de la délibération n°2017-CC-02-012 relative à la délégation d'attributions au Président et Bureau.

A) Décisions du Président :

B) Décisions du Président :

- Décision 2018-011 : signature de la proposition financière de la Cap'Oise Hauts-de-France pour un mandat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage concernant le marché d'entretien des Zones d'Activité Economique pour un montant de 2 400,00 euros TTC.

C) Délibérations du Bureau Communautaire :

- Délibération 2018-BC-02-010 : Désignation du secrétaire de séance,
- Délibération 2018-BC-02-011 : Adoption des procès-verbaux des séances du 10 octobre 2017 et du 19 février 2018,
- Délibération 2018-BC-02-012 : Société d'Aménagement de l'Oise : avenant à la convention de réalisation des études, préalables au transfert des Zones d'Activité Economique,
- Délibération 2018-BC-02-013 : ADICO - Convention de mutualisation quant à la mise en place du Règlement Général sur la Protection des Données auprès des communes membres de la CCSSO,
- Délibération 2018-BC-02-014 : ADICO - convention d'installation et d'accompagnement des communes membres de la CCSSO dans l'installation de « l'e-parapheur », de chorus et de la formation y afférente,
- Délibération 2018-BC-02-015 : ADOMA - demande de garantie d'emprunt concernant la restructuration et la réhabilitation de la résidence Brunehaut à Senlis,
- Délibération 2018-BC-02-016 : Centre de gestion de l'Oise (CDG60) - convention relative à l'accompagnement dans la mise en œuvre de la procédure d'avancement de grade,
- Délibération 2018-BC-02-017 : Adhésion à l'Agence Départementale d'Information pour le Logement (ADII) de l'Oise,
- Délibération 2018-BC-02-018 : AXONE développement – proposition d'un contrat de conseils en achats.

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire, par 31 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION », les membres du Conseil Communautaire prennent acte de cet exposé.

Envoyé en préfecture le 10/07/2018

Reçu en préfecture le 10/07/2018

Affiché le

10 JUIL. 2018

ID : 060-200066976-20180704-DEL2018CC07088-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex 01.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Sous-préfecture,
Le : **10 JUIL. 2018**
Et de l'affichage le : **10 JUIL. 2018**

Le Président,

Philippe CHARRIER



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Senlis,
Le **10 JUIL. 2018**

Le Président,

Philippe CHARRIER

